



Communiqué de presse

Date: 01.07.2021

Ils voulaient importer plus de 1'000 litres de bière sans les avoir déclarés

Lundi dernier, l'Administration fédérale des douanes (AFD) a mis en sûreté 1185 litres de bière qui n'avaient pas été dédouanés lors de leur passage à la douane d'Anières (GE). Les fourgons qui les transportaient étaient par ailleurs en surcharge.

Lundi 28 juin, des collaboratrices et des collaborateurs de l'AFD effectuaient des contrôles mobiles, lorsque deux véhicules de type utilitaires immatriculés en Suisse ont attiré leur attention. Après les avoir interceptés après leur franchissement de la frontière, ils ont procédé à l'identification de trois personnes et au contrôle de leurs véhicules. Ceux-ci étaient conduits par deux ressortissants français âgés de 24 et 19 ans, domiciliés en France et se trouvant actuellement en Suisse. À bord se trouvait également une passagère française de 24 ans, elle aussi dans la même situation.

Lors de la vérification de la marchandise, les agentes et les agents ont découvert 519 litres de bière dans le premier fourgon et 666 litres dans l'autre, lesquels n'avaient pas été dédouanés. En procédant au pesage des véhicules, ils ont de plus constaté que les fourgons dépassaient la charge maximale autorisée, après déduction de la marge d'erreur de 3%. Le premier avec une surcharge de 124 kg et le second de 668 kg totalisaient ainsi un poids supplémentaire de 5,7 et 33,6% respectivement.

Les deux conducteurs ont été sanctionnés pour infraction à la Loi sur les douanes, la Loi sur la TVA, la Loi sur l'imposition de la bière et la Loi sur la circulation routière. La marchandise a été mise en sûreté avant encaissement des redevances dues et un dépôt d'argent a été exigé en prévision de l'amende finale. L'infraction à la LCR a été dénoncée au Ministère public genevois.

Sécurité globale à la frontière

Le contrôle des marchandises, des personnes et des moyens de transport en fonction de la situation et des risques fait partie du mandat de l'AFD. Celle-ci se trouve actuellement en phase de transformation pour devenir le futur Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF). Cette transformation débouchera sur la création d'un nouveau profil professionnel. À l'avenir, l'AFD sera encore mieux en mesure d'assurer une sécurité globale pour la population, l'économie et l'État à la frontière.

Légendes: photo 1: Un des deux véhicules utilitaires était clairement plus chargé que l'autre. (AFD)

Photo 2: La marchandise était répartie dans deux véhicules. (AFD)

Renseignements: Donatella Del Vecchio, porte-parole pour la Suisse romande
058 462 67 43, medien@ezv.admin.ch